

COMMUNE DE CHANTESSE
COMPTE RENDU DE SEANCE

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 02 Septembre 2020

Etaient Présents : Madame Isabelle ORIOL, *Maire* ; Monsieur DURRIS Paul, Monsieur TERMOZ Robert, Monsieur MEUNIER Christophe, *Adjoints* ; Madame BESSOUD Noémie, Madame CAILLAT Cécile, Madame CLEMENT Laetitia, Madame FRISON Anne-Lise, Madame PUECH Perrine, Monsieur TRUCHET Sébastien, *conseillers municipaux*

Madame PUECH Perrine a été élue secrétaire de séance.

Etaient absents : Madame BESSOUD Noémie, Monsieur DUTRIAUX Stéphane.

Il a été vu ce qui suit :

1. Approbation du Compte Rendu du Conseil Municipal du 08 juillet 2020.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

APPROUVE le Compte Rendu du Conseil Municipal du 08 juillet 2020.

2. Contrat d'adhésion à l'URSSAF pour indemnités chômage

Depuis 2018, nous avons des contraintes concernant les indemnités chômage des employés communaux en fin de contrat.

Lors du départ d'une des employés, la mairie a été dans l'obligation d'indemniser à « ses frais » les allocations chômage de celle-ci, du fait d'un défaut de cotisations chômage auprès de Pôle Emploi et l'Urssaf.

Nous avons contacté l'URSSAF pour signer un contrat afin de pouvoir indemniser les employés en fin de contrat. Cette convention avec l'Urssaf prendra effet à la signature du contrat (pas d'effet rétroactif).

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE la signature du contrat d'adhésion auprès de l'URSSAF.

3. Redevance 2019 pour occupation du domaine public routier et non routier communal due par les opérateurs de communications électroniques

Le patrimoine total au 31/12/2019 occupant le domaine public routier

PATRIMOINE TOTAL comptabilisé au : 31/12/2019

Patrimoine total occupant le domaine public routier géré par : Mairie de Chantesse

réf : LRT/PV/2019/81109/Mairie de
Chantesse

Date : 29/08/2019

Patrimoine total hors emprise du domaine autoroutier								
Liste des communes	Artère aérienne (km)	Artère en sous-sol (km)		Emprise au sol (m ²)			Pylône (m ²)	Antenne (m ²)
		Conduite	Câble enterré	Cabine	Armoire	Borne pavillonnaire		
CHANTESSE	2,744	1,805	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total	2,744	1,805	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	2,744	1,805		0,00			0,00	0,00

Tarifs :

Artères aériennes : 55.54€ x 2,744 kms = 152.40 €
 Artères souterraines : 41.656 € x 1,805 kms = 75.19 €
 Total : 227.59 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE la redevance pour occupation du domaine public routier et non routier communal due par les opérateurs de communications électroniques.

4. Subventions aux associations 2020

Madame Le Maire propose à l'assemblée de voter le montant des subventions communales 2020, pour rappel 2500 € au budget primitif.

- Centre de gestion : 250 euros
- ACCA Chasse : 200 euros
- Comité des Fêtes : 200 euros
- Espace Nature Isère : 200 euros
- Club de l'Age d'Or : 200 euros
- Association Sportive Chantesse : 200 euros
- Amicale.com : 415,75 euros
- Association Colibris : 200 euros
- Téléthon (Colibris) : 300 euros

La subvention sera versée, si et seulement si, le compte rendu de l'Assemblée Générale et le bilan financier de l'association sont envoyés en mairie.

Suite aux précédentes intempéries, le chapiteau du Comité des Fêtes a été détruit, sans indemnisations des assurances. La mairie envisage de racheter un chapiteau pour le Comité des fêtes, sur le budget investissement de 2021, qui pourra également servir aux autres associations en cas de besoin.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à la majorité :

APPROUVE les montants des subventions aux associations 2020, et le projet d'achat du chapiteau.

1 abstention : Christophe Meunier

5. Demande Subvention Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour projet sécurisation de la route.

Par manque d'informations, la délibération est reportée à une date ultérieure.

6. Décision Modificative pour Dépenses imprévues (Assurance Dommage ouvrage) :

Délibération retirée

7. Remplacement de l'agent technique

Mr Jourdan ayant annoncé son départ à la retraite, il nous faut recruter une personne pour la remplacer.

Il a été évoqué une mise à jour de la fiche de poste et de lancer l'offre d'emploi pour un contrat de 25h (éventuellement évolutif)

Une proposition de mutualisation d'employé serait envisageable si besoin d'une commune environnante (Cras ?)

Etant donné la construction de la nouvelle école, il y aura probablement une charge supplémentaire de travail.

Un appel à candidature sera lancé dès mise à jour de la fiche de poste et l'annonce sera publié sur le site territorial.

Mr Meunier, Mr Durris, Mr Termoz et Mme Oriol se proposent de participer au recrutement.

8. Questions Diverses

- Journal Communal : Le journal est parti chez l'imprimeur, Mr Meunier se charge de le récupérer afin qu'il soit distribué début semaine 37.
- Abribus place du 19 mars 1962 : L'abribus présente des dégradations. La question de réparation ou de remplacement se pose. Nous allons demander des devis à un prix juste, afin de prendre une décision. La Mutualisation des 2 arrêts de bus a été écartée.
- Sécurisation Chemin Neuf : L'accès à l'école côté route a été fermé, et le chemin piétonnier ouvert. Un arrêté va être rédigé afin de définir « Le Chemin des Bergers » en sens unique de circulation.

La séance est close à 22h40.